

Précarité : la fédération SUD éducation soutient les AED en lutte dans plusieurs académies !

Depuis la mi-mai, des Assistant-e-s d'Éducation AED de différentes académies construisent une mobilisation pour dénoncer la précarité qu'ils subissent et conquérir de nouveaux droits. A Marseille, des AED étaient en grève le 24 mai et le 7 juin. Ils ont été reçu-e-s à la DSDEN le 30 mai et le 7 juin suite à leur mobilisation. Alors qu'ils n'ont rien obtenu le 30 mai ; le 7 juin, ils ont obtenu des contrats de 3 ans pour la rentrée 2016. En Seine-Saint-Denis, à Aulnay et Sevran, des AED ont fait grève le mardi 17, jeudi 19 et vendredi 20 mai et un rassemblement a eu lieu samedi 28 mai.

Devant l'absence de réponse de la hiérarchie, une journée de grève commune aux deux académies a eu lieu le mardi 7 juin, avec des rassemblements devant les DSDEN concernées. Cette journée a mobilisé des personnels en Seine-Saint-Denis et à Marseille, mais aussi dans d'autres départements comme le Gard, avec un rassemblement à Nîmes. Dans les départements en question, plusieurs dizaines d'AED se sont mobilisé-e-s à chaque fois.

Les AED mobilisé-e-s revendiquent notamment :

- l'indemnité REP ou REP+,
- la fin des contrats précaires, par la CDIisation ou la titularisation,
- le respect des droits des personnels dans les établissements, à commencer par le respect des temps de pause

Avec des différences entre les académies, les AED mobilisé-e-s portent des revendications immédiates comme l'accès à la prime REP ou

REP +, le respect du temps de pause, le droit à la formation, la généralisation des contrats de 3 ans, mais aussi la titularisation des AED dans le cadre de métiers statutaires.

Les AED mobilisé-e-s se sont organisé-e-s pour formuler leurs revendications et leurs moyens d'action, soutenu-e-s dans leur démarche notamment par les syndicats SUD éducation locaux. La fédération SUD éducation appelle à la généralisation des mobilisations de ce type.

La fédération SUD éducation appelle l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, titulaires et précaires ensemble à se mobiliser contre la précarité et à soutenir les luttes des personnels précaires. En effet, lutter contre la précarité, c'est défendre les droits de tous les personnels, dans un contexte où le développement de la précarité menace les droits de toutes et tous, y compris les garanties statutaires des titulaires.

Pour la fédération SUD éducation, les revendications exprimées par les personnels en lutte sont parfaitement légitimes. L'égalité des droits réelle entre titulaires et non-titulaires ne sera complète que lorsqu'à chaque mission de service public correspondra un poste de titulaire de la fonction publique. Et pour cela, la seule solution sérieuse est la titularisation sans condition de toutes et tous les précaires.

D'autres dates de mobilisations sont d'ores et déjà prévues : mobilisation à Marseille le mercredi 15 juin après-midi, journée de grève le jeudi 16 juin en Seine-Saint-Denis avec un rassemblement à 10 heures devant le Ministère.